



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIDIER GUILLAUME
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

ANNICK GIRARDIN
MINISTRE DES OUTRE-MER

Paris, le 18 juillet 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
**Annick Girardin et Didier Guillaume confirment le maintien des aides nationales aux filières
canne-sucre dans les départements d'outre-mer**
—

Annick Girardin et Didier Guillaume confirment le maintien, pour la durée des conventions canne signées en Guadeloupe et à La Réunion, des aides nationales aux filières canne-sucre dans les départements d'outre-mer.

Cette annonce fait suite aux différentes interpellations des socioprofessionnels, des élus et des parlementaires des territoires concernés.

La situation difficile que connaît le secteur est liée à une forte baisse des cours du sucre induit notamment par la fin des quotas sucriers. Cette difficulté a été anticipée pour la filière sucrière d'outre-mer. Ainsi, une aide à l'adaptation de 38 M€ par an a été mise en place en 2017 pour une durée de 3 ans avec l'accord de la Commission européenne.


Cette aide, qu'il faudra notifier de nouveau à la Commission, viendra compléter dans le cadre du programme POSEI France financé par l'Union européenne, le soutien annuel de 69,2 M€ dont bénéficie la filière canne-sucre des DOM et les aides nationales d'un montant de 86,4 M€ par an allouées en complément à la filière. Au final, ce sont annuellement 193,6 M€ qui bénéficieront à la filière canne-sucre de La Réunion et de Guadeloupe en permettant à ces dernières de produire près de 250 000 tonnes de sucre par an.

Dans le cadre de cette notification future, les ministres demandent aux acteurs de la filière de s'engager à bâtir, en lien avec les autres filières agricoles et les élus des collectivités, un modèle agricole qui permette de relever les défis climatiques et sociétaux auxquels il doit faire face tout en tenant compte de l'évolution des tendances de marchés.

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse de Annick GIRARDIN - Tel : 01 53 69 26 74 mompresse@outre-mer.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Cette réflexion devra aboutir en juillet 2020 à des propositions sur la montée en gamme, la valorisation de l'origine ultramarine, le renforcement de la production biologique, la transition vers la canne énergie et le développement de nouvelles filières pour s'affranchir notamment des importations d'aliment du bétail.

L'accompagnement durable par l'Etat de cette filière sera lié à la capacité qu'elle aura à s'adapter en construisant avec l'ensemble des acteurs des territoires concernés un projet agricole global, soutenable dans le temps.

Le député Européen Stéphane Bijoux est mobilisé au parlement et dans l'ensemble des institutions européennes pour défendre les intérêts et les spécificités des territoires reconnus au titre de l'article 349 du TFUE.